



CH LAVAU

Lavaur le 14/12/12

POUVONS-NOUS ESPERER DES CADEAUX DE LA PART DE LA DIRECTION EN PERIODE DE FETES ?

Compte rendu du CHSCT du 03/12/2012

Non de toute évidence...

U.S.L.D. :

La CGT a fait état d'une accumulation des absences dans ce service pour diverses raisons : plus de 10 agents depuis septembre !!

Comment faire tourner le service dans ces conditions ? Nous avons demandé le remplacement de ces absences.

Réponses Direction :

Les arrêts de longues durées, (congés mater par ex) sont remplacés mais pas les arrêts de courtes durées...

Le DRH nous fait un point sur la situation qu'il juge inquiétante... **Quelle fine analyse, quelle « perspicacité » !** D'après sa calculatrice, 25% de l'équipe était en arrêt maladie. Pour lui, 80% des agents ont été remplacé, mais il faut rajouter l'absence du cadre qui pénaliserait fortement l'équipe. Il propose donc que lui et la nouvelle DSSI rencontre l'équipe d'ici le 14 décembre, afin de faire le point.

Commentaires CGT :

Nous n'avons pas besoin d'un DRH qui ne fait uniquement que des constats.

Nous avons besoin d'un DRH qui agit et prend des décisions. Si la situation est jugée inquiétante, alors il faut des mesures rapides et concrètes en termes de remplacements.

Les équipes et les patients ont droit à un peu plus de considération. Ce n'est pas le cas à ce jour.

Si le DRH croit qu'une simple visite de sa part va changer les choses, régler les problèmes d'absences et apaiser l'équipe il se met le doigt dans l'œil et dans son bilan social par la même occasion.

Peut être se prend il pour un magicien ?

Il ne lui manque plus qu'à commander la panoplie pour Noël...à défaut de posséder celle de DRH !

Tous ces dysfonctionnements ont des conséquences pour nos collègues qui nous informent qu'ils sont obligés de revenir régulièrement sur leur repos.

Il est de plus en fréquent pour ces agents de voir leurs jours de repos supprimés avec pour conséquence une explosion des heures supplémentaires...qu'ils ne peuvent pas récupérer !!!!!

La CGT indique également à la direction qu'il est anormal que les IDE n'aient pas la totalité de leur planning de décembre. En effet, le roulement s'arrête au 13/12/12 !!!

Dans ces conditions comment organiser sa vie de famille sans savoir pour les congés de Noël ?

Nous rappelons à la direction que la réglementation prévoit que le planning soit communiqué aux agents 15 jours avant la fin du mois !

Enfin il est anormal que des remplacements soient réalisés par des élèves AS.

Autre situation sensible et non prise en compte par la Direction : 1 IDE à 100% n'est remplacé qu'à 50% par une IDE retraitée, cela oblige les équipes à revenir plus souvent pour remplacer le mi-temps manquant.

Par ailleurs la direction tape allègrement en touche lorsque nous demandons un recrutement et garde le silence quand la CGT lui fait remarquer que les agents doivent rendre 1 week-end sur leurs congés....

Tout cela n'est vraiment pas correct pour l'équipe AS, ASH et IDE et encore moins pour les patients.

Nous envisageons d'interpeller les familles et les associations d'utilisateurs pour les informer et avoir leur avis.

Organisation scanner radio :

Depuis le 1^{er} septembre la direction a mis en place une nouvelle organisation à la Radio, sans passer par le CHSCT. La CGT rappelle que toute nouvelle organisation, modifiant les horaires, ou les postes de travail ou le matériel, doit être examinée par le CHSCT avant sa mise en place et pas après !!!

Réponses Direction :

Le directeur nous fait un historique (un de plus....) pour nous rappeler que cette réorganisation est nécessaire afin de s'adapter aux nouveaux radiologues du CHU.

Commentaires CGT :

Si nous comprenons l'adaptation nécessaire, pour autant, il n'est pas question pour nous d'accepter que la Direction fasse avaler aux manipulatrices les 11 horaires différents sur une semaine, la flexibilité que nous dénonçons... Enfin, pourquoi ne pas envisager de demander une petite adaptation aux médecins ?? La direction fait mine de ne pas entendre et nous dit qu'une évaluation sera faite en janvier.

La CGT lui demande de revoir cette réorganisation et de faire une évaluation en décembre.

Refus... L'équipe appréciera.

La CGT lui a rappelé qu'il s'agit plus d'horaires imposés qu'acceptés.

En conséquence, les membres du CHSCT, ont déposé une résolution dans laquelle ils désapprouvent ces changements d'horaires, cette organisation imposée et demandent que cela soit revu le plus rapidement possible, après avis des manip et des membres du CHSCT.

Absentéisme à la Mapad :

La CGT dénonce cette situation et invite la Direction à plus de réactivité.

Réponse Direction :

Le DRH indique qu'il a été réduit mais reconnaît en même temps qu'il est toujours significatif concernant les AS et les ASH !!!

Il rajoute que du 23 août au 07 septembre 4 jours ont été non remplacés, ce qui a mis à mal toutes les équipes. La direction assure que l'absentéisme est pris en compte et qu'il n'y a pas de glissement de tâches.

Faux répond la CGT qui dénonce ces dysfonctionnements chroniques.

De plus, la direction annonce fièrement que l'effectif est maintenu, voire légèrement au dessus de l'effectif requis et cela grâce encore aux calculs savants du DRH.

Le directeur annonce que dans le cadre de la renégociation de la convention tripartite, des moyens supplémentaires AS ont été demandés, tant pour la MAPAD que pour l'USLD.

La CGT demande combien ? Le directeur ne sait pas... ou ne veut pas nous le dire...

Commentaires CGT :

Nous insistons depuis des années pour que des moyens supplémentaires soient affectés à ce service qui a des résidents de plus en plus dépendants.

Les effectifs sont insuffisants, pour palier à cette problématique, plusieurs réorganisations ont déjà eu lieu depuis les 2 dernières années. Résultat : Des cataplasmes sur des jambes de bois...

Le DRH semble être un spécialiste de la gestion des équipes à coup de ratios, déterminant ainsi des ETP. Non Monsieur le DRH les équipes ne se gèrent pas exclusivement de cette façon, limite virtuelle.

Vous manquez de clairvoyance et semblez avoir oublié le **H** de votre fonction : HUMAIN.

Nous souhaitons connaître la base de cette renégociation, les demandes de la Direction, afin d'éviter à l'équipe et aux résidents de passer pour des... pigeons.

Enfin dans le cadre du P.A.S.A (pôle d'activité de soins adaptés), une unité pour les résidents déficients (type Alzheimer...) sera créée au 1^{er} étage et les résidents seront pris en charge quelques heures par jour.

La CGT demande quel seront les moyens affectés : pas de réponse claire de la direction qui dit être encore être dans une phase de négociation... donc sans les avis des représentants du personnel !

La CGT a insisté sur l'embauche d'AS supplémentaires pour la MAPAD au regard de l'augmentation du GIR (et donc de la dépendance) des résidents.

Conditions de travail au Ramel, au Pech et à la Serène :

HJ du Ramel :

La CGT fait un point sur ce service qui est au bord de la saturation en raison d'une absence IDE non remplacée.

Réponses Direction :

La direction nous informe qu'un moniteur-éducateur à 80 % viendra remplacer cette IDE qui était à 100 %.

Commentaires CGT :

La CGT dénonce ces remplacements au rabais. Les postes à temps plein doivent être remplacés par des temps plein.... En attendant la Direction ne propose que du bricolage...

Le Pech :

Réponses Direction :

Le DRH fait un historique, comme à son habitude, manière de noyer le poisson. Rien de nouveau n'a été annoncé que nous ne savions déjà : fin du dispositif de remplacement au 31/12/12 et recrutement de 2 hommes au 1^{er} janvier par mutation interne venant de l'UPC.

Commentaires CGT :

Le DRH oublie juste de dire que l'un des agents venant de l'UPC, avait été, à l'origine, recruté pour le Pech, et obligé d'aller à l'UPC.

En attendant les contraintes vécues par l'équipe du Pech, les problèmes de planning, d'effectifs ne sont pas pris en compte. Là aussi l'équipe appréciera ce manque de considération flagrant.

La Serène :

Réponses Direction :

Pour le DRH, l'effectif est conforme à l'effectif requis.

Commentaires CGT :

Tous les arguments exprimés par la CGT et l'équipe au moment de la grève du 30/10/12, augmentation des HO et HDT, multiplication des accompagnements, modification des missions, ne sont pas recevables aux yeux de la Direction !!

Sauf celui relatif à la lourdeur des tâches administratives. Comme nous l'avons demandé le jour des pseudos négociations, les nombreuses contraintes administratives, doivent être évaluées et allégées.

CATTP rue Cassaing :

La CGT rappelle à la direction que suite à un départ d'un agent à temps complet, son poste n'a été remplacé que par 1 mi-temps d'une retraitée. Il manque également du temps d'assistante sociale.

Comme pour l'ensemble de la réunion, la direction reste évasive sur le temps d'assistante sociale et pense qu'1 mi-temps suffit pour remplacer un temps plein !

Bilans sanguins Services Techniques :

Nous avons constaté que ces agents ont eu droit à un bilan sanguin incluant sans qu'ils en soient avertis, un dosage dénommé CDT.

Il est préconisé pour un suivi alcoolique et par la commission des injonctions du permis de conduire !!!

La CGT demande à la Direction des explications : Pourquoi ce test et à ces agents ?

Pour nous c'est anormal, inapproprié et inacceptable.

C'est limite illégal, en tous cas stigmatisant, quasi discriminatoire et très mal vécu par l'équipe.

En clair la CGT, après avoir informé et consulté l'inspection du travail, refuse que ce genre d'examen soit pratiqué sur les agents du CH.

Nous demandons que cesse ces méthodes et de supprimer ce type de prélèvement.

Il n'a rien à faire dans un bilan standard. Et encore moins à voir avec une quelconque aptitude au travail.

Nous dénonçons cette pratique réalisée sans information aux agents.

La direction affirme ne pas être au courant de cet examen, ne pas l'avoir demandé et n'est pas au courant des résultats. Nous attendons fermement qu'elle rectifie au plus vite le tir.

Médecine :

Les agents de nuit en médecine demandent un poste supplémentaire d'AS. La configuration des locaux, l'augmentation de la charge de travail due à des patients de plus en plus lourds... sont des contraintes qui pèsent sur l'équipe.

Une réorganisation est à l'étude depuis plus d'1 an.

Réponses Direction :

Le DRH, nous a fait part de son étonnement parce que ses propositions n'ont pas été retenues par les équipes.

Commentaires CGT :

Nous demandons communication des propositions : pas de réponse du DRH, visiblement gêné par ce qu'il avait proposé. Il semble que ces fameuses, et même fumeuses propositions soient en vérité : travail en 11 heures, finir à 23h et reprendre à 05h00....

A ce prix fort, peut être auront-ils la « chance » d'obtenir une AS supplémentaire, car pour le DRH et la nouvelle DSSI, cela doit obligatoirement s'accompagner d'une réorganisation globale et générale sur tout le service y compris de jour !

Bref la direction à l'art et la manière de noyer le poisson et de laisser la situation pourrir en faisant des économies de bout de chandelles, mais attention toujours sur le dos des agents....évidement.

Commissions travaux et sécurité incendie, postes aménagés :

La CGT demande la création de ces commissions qui dépendent du CHSCT et que la direction ne réunit plus, du moins sans les représentants du personnel. Elles seront réunies 1 à 2 fois par an, pour permettre aux membres du CHSCT de se rendre sur tous les lieux où se déroulent des travaux, et de voir les conditions de travail des agents mis sur des postes aménagés, pour savoir si les conditions de d'aménagement sont bien respectées.

Conclusion :

Comme à son habitude, mais de façon encore plus flagrante cette fois, la direction veut faire croire qu'elle dialogue. La réalité est tout autre, nous voyons bien que toutes les réponses à nos demandes sont évasives, et encore quand on nous en avons...

En effet dans de nombreuses situations le Directeur, si prompt à communiquer à droite ou à gauche, demeure étrangement muet.

**NOUS CONSTATONS L'INSTALLATION D'UNE METHODE
DE GESTION DES PROBLEMES A LA PETITE SEMAINE.**

ATTENTION DE NE PAS TROP TRAITER LES EQUIPES PAR-DESSUS LA JAMBE...

Le syndicat CGT vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année



CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr